DEPARTEMENT de la MAYENNE
COMMUNE de ST-GEORGES-BUTTAVENT

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 053-215302191-20261112-2026_92D-DE

N° 2026-92

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION : 03/11/2026

L'an deux mil vingt-six le 12 novembre à 20 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Gérard BRODIN du conseil municipal.

NOMBRE de CONSEILLERS : 15

Étaient présents : Sylvia DENIS, Maxime BOURDAIS, Jocelyne CHEMIN, Laurent MEIGRET, Nicole BOURGOUIN, Gérard BRODIN, Alain MANCEAU, Luc GARNIER, Thibault GENEST, Christelle CERISIER, Justine GOUET, Stéphane BOUVIER

EN EXERCICE : 15

étaient absent(es) excusé(es) : Valérie FOUBERT, Daniel FORTIN, Pauline VERON

PRESENTS : 12

Secrétaire de séance : Mme Sylvia DENIS

2026-92 TARIFS PUBLICS LOCAUX 2027

Pour l'année 2027, le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité,

DECIDE à la majorité D'AUGMENTER de 3 % (arrondi) les tarifs de garderie, cantine, services Eau et Assainissement ainsi que les tarifs de concessions dans les cimetières et les droits de place.

NB : Ces montants sont en dessous de l'inflation actuelle.

	Tarifs 2026	Tarifs 2027
GARDERIE (+ 3% ARRONDI)		
½ JOURNEE / PERIODE SCOLAIRE	2,05	2,10
½ JOURNEE / PERIODE SCOLAIRE ENFANT HC	2,45	2,50
JOUR ENTIER / PERIODE SCOLAIRE	3,60	3,70
JOUR ENTIER / PERIODE SCOLAIRE ENFANT HC	4,30	4,45
½ JOURNEE / CONGES SCOLAIRES ou MERCREDI (QF <1000)	3,50	3,60
½ JOURNEE / CONGES SCOLAIRES ou MERCREDI (QF > 1000)	3,70	3,80
½ JOURNEE / CONGES SCOLAIRES ou MERCREDI ENF. HC (QF<1000)	4,30	4,45
½ JOURNEE / CONGES SCOLAIRES ou MERCREDI ENF. HC (QF>1000)	4,40	4,55
JOUR ENTIER / CONGES SCOLAIRES (QF < 1000)	6,30	6,50
JOUR ENTIER / CONGES SCOLAIRES (QF > 1000)	6,55	6,75
JOUR ENTIER / CONGES SCOLAIRES ENFANT. HC (QF < 1000)	7,55	7,80
JOUR ENTIER / CONGES SCOLAIRES ENFANT. HC (QF> 1000)	7,75	8.00
PENALITES DE RETARD (après 18h45)	5,10	5,25
PENALITES D'INSCRIPTION (DOUBLEMENT DES PARTICIPATIONS SI HORS DELAI)		
CANTINE (+3% ARRONDI)		
ENFANTS	4,20	4,35
ENFANTS HORS COMMUNE	5,00	5,15
INSTITUTEUR / STAGIAIRE	7,65	7,90
INSTITUTEUR SURVEILLANT LA CANTINE	6,00	6,20
PORTAGE des REPAS à DOMICILE	8,90	9,15
SERVICE d'EAU (+3% ARRONDI)		
Abonnement compteur A	103,75	106,85
Abonnement compteur B	70,70	72,80
P.U. / M3 EAU CONSOMMEE	1,45	1,50
ASSAINISSEMENT (+3% ARRONDI)		
Abonnement	95.90	98.80
P.U./ M3 EAU CONSOMMEE	1,55	1,60
CONCESSION dans le CIMETIERE (+3% ARRONDI)		
CINQUANTENAIRE	99.25	102.25
TRENTENAIRE	77.70	80.05
DROIT de PLACE (+3% ARRONDI)		
JOURNEE	88.25	90.90
½ JOURNEE AVANT / APRES 13 Heures	55.20	56.85
MARCHANDS AMBULANTS (Galettes - Saucisses - Pizzas)	5,50	5,65
Caution usage temporaire de l'espace public	200	205

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote les tarifs proposés avec 11 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Le Maire,
Gérard BRODIN

Mairie de ST-GEORGES-BUTTAVENT (MAYENNE)

Mise en ligne le : 18/11/2026 11:54 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : La Mairie
https://www.saint-georges-buttavent.fr/documents_administratifs/87835